

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00585

Numéro SIREN : 337 682 017

Nom ou dénomination : SARL S.P.J.M.

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/037812

Désignation de l'entreprise : <u>Société SPJM SARL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>4 place Saint-Etienne</u>		31000 TOULOUSE				
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>33768201700039</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31032021</u>				
		N-1 <u>31032020</u>				
		Net <u>3</u>				
		Net <u>4</u>				
		Brut <u>1</u>				
		Amortissements, provisions <u>2</u>				
		Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
	Frais de développement * CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	2 931	2 709		
	Fonds commercial (1) AH	AI		5 000		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	Terrains AN	AO	143 699	97 699		
	Constructions AP	AQ	1 546 733	914 994		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	256 255	58 155		
Immobilisations en cours AV	AW					
Avances et acomptes AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
	Autres participations CU	CV	709 635	4 069 687		
	Créances rattachées à des participations BB	BC	114 816	13 042 805		
	Autres titres immobilisés BD	BE	16 200	300 381		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES*	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	BI	2 230	2 230		
TOTAL (II) BJ		BK	1 177 258	22 126 277	18 495 540	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO	1 245 863	1 549 010	
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	188 432	205 394	
		Autres créances (3) BZ	CA	32 581	3 727 131	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	6 124 389	6 078 164	
DIVERS	Disponibilités CF	CG	3 097 183	3 557 723		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	22 629	17 163		
	TOTAL (III) CJ	CK	32 581	11 714 131	15 134 584	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecarts de conversion actif* (VI) CN			234 936			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	1 209 839	33 840 409	33 865 059	
Renvois : (1) Dont droit au bail	5 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	15 896 502	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :			Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quadra

Désignation de l'entreprise Société SPJM SARL

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé . . . 4 438 140 . . .)	DA	4 438 140	4 438 140
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	502 614	502 614
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	25 560 316	24 742 097
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 456 909	818 220
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	31 957 979	30 501 070
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		234 936
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		234 936
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	524 475	961 723
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	402 373	503 033
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	162 129	98 885
	Dettes fiscales et sociales	DY	125 640	127 278
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	557 475	1 438 134	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 772 093	3 129 053	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	110 337	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	33 840 409	33 865 059	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 318 745	2 628 539	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	18 436	382 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		Société SPJM SARL		Exercice N		Exercice (N-1)			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		417 508		
			} services*	FG	468 066	FH		158 884	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		468 066	FK		FL	468 066	576 392
	Production stockée*					FM	160 904	27 578	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 118		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	21 637	19 410	
	Autres produits (1) (11)					FQ	106	544	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	652 831	623 924
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 019	215 209	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	466 847	607 710	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 473	23 499	
	Salaires et traitements*					FY	370 066	361 641	
	Charges sociales (10)					FZ	148 054	145 250	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	71 499	58 305
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	32 581
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	10 879	282	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 138 417	1 411 896	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(485 586)	(787 972)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	2 066 952	2 636 203		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	502 413	502 118		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	54 077	77 990	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		30 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	46 225	54 390	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	647 931	95 635	
	Différences positives de change					GN	1 441	5 372	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	749 673	263 387	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	584 046	647 931	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 937	9 876	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	592 983	657 807	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	156 691	(394 419)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 235 644	951 694	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgsl/Quatre

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		Société SPJM SARL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		58 350		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	395 000	46 710		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	395 000	105 060		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	492	100		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 718	41 687		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 209	41 787		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	391 791	63 273		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	170 526	196 748		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 864 456	3 628 575		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 407 548	2 810 355		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 456 909	818 220		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	45 327	69 240		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	21 637	19 410		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	43 380	A2	39 502	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 775				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		A9	43 380		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSIONS TITRES				2 718	395 000	
AMENDES				492		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des cédentes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quatre

Désignation de l'entreprise : Société SPJM SARL		Néant		*							
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	10 640	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains			KG	97 699	KH		KI	46 000		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	944 792	KK		KL	418 051		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]	KP	74 137	KQ		KR	109 753		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX			
		Matériel de transport *		KY	212 700	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	5 578	LC		LD	37 977		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes		LK		LL		LM				
	TOTAL III		LN	1 334 905	LO		LP	611 781			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
Autres participations		8U	17 782 092	8V		8W	4 304 196				
Autres titres immobilisés		IP	300 381	IR		IS	500 000				
Prêts et autres immobilisations financières		IT	2 230	IU		IV					
TOTAL IV		LQ	18 084 703	LR		LS	4 804 196				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	19 430 248	OH		OJ	5 415 977				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		à poste		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	10 640	LW	10 640		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	143 699	LZ	143 699	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 362 843	MC	1 362 843	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	183 890	MI	183 890	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	212 700	MR	212 700
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	43 555	MU	43 555
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG		NH	1 946 687	NI	1 946 687		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations		IO	1 239 590	OX	2 718	OY	20 843 979	OZ	20 843 979	
	Autres titres immobilisés		II	300 381	2B		2C	500 000	2D	500 000	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 230	2G	2 230	
	TOTAL IV		I3	1 539 971	NJ	2 718	NK	21 346 209	2H	21 346 209	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	1 539 971	OK	2 718	OL	23 303 536	OM	23 303 536		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société SPJM SARL Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

Table with columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissement, Terrains, Constructions, etc.

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with columns: Immobilisations amortissables, DOTATIONS (Colonnes 1-3), REPRISES (Colonnes 4-6), Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissement, Terrains, Constructions, etc.

CADRE C

Table with columns: MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'émission d'emprunt à étaler, Primes de remboursement des obligations.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 En Euros SAS SYGNATURES

Désignation de l'entreprise Société SPJM SARLNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D					
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S					
	Provisions pour pertes de change	4T	234 936	4U	234 936	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	234 936	TV	234 936	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
		- corporelles	6E	6F	6G	6H				
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05				
		- titres de participation	9U	261 605	9V	453 030	9W	5 000	9X	709 635
		- autres immobilisations financières(1)*	06	407 995	07	131 016	08	407 995	09	131 016
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	0T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	32 581	6Z		7A	32 581	
	TOTAL III	7B	669 600	TY	616 627	TZ	412 995	UA	873 232	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	904 536	UB	616 627	UC	647 931	UD	873 232	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	32 581	UF					
	- financières		UG	584 046	UH	647 931				
	- exceptionnelles		UJ		UK					

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (art. L51 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		Société SPJM SARL				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	15 894 272	UM	15 894 272	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	2 230	UV	2 230	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	188 432		188 432		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY	503		503		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	36 030		36 030	
	collectivités publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP	2 118		2 118	
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 029 568		1 029 568		
	Charges constatées d'avance		VS	22 629		22 629		
	TOTAUX			VT	17 175 780	VU	17 175 780	VV
	RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE			
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	23 961	23 961			
	à plus de 1 an à l'origine		VH	500 514	47 166	196 886	256 462	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	95 348	95 348				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	162 129	162 129				
Personnel et comptes rattachés		8C	36 589	36 589				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	43 160	43 160				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	5 064	5 064			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	32 096	32 096			
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 731	8 731			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	307 025	307 025				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	557 475	557 475				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	1 772 093	VZ	1 318 745	196 886 256 462	
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	46 372	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table with columns for description, codes (WA, WB, etc.), and amounts. Includes sections for 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Contains data for 'Société SPJM SARL' and various tax calculations.

Cepi/Quadrin

Désignation de l'entreprise <u>Société SPJM SARL</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT 43 606

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
PERTE DE CHANGE	8X	8Y 234 936
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
CREANCE 5EME AVENUE	9D 14 846	9E 407 995
CREANCE UBIKWI	9F 99 970	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN 114 816	YO 642 931
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise <u>Société SPJM SARL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB		ZD	818 220			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	818 220		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	818 220		Report à nouveau	ZG							
					(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	818 220					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	158 044			295 453					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	70 468			66 322					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	141 149			125 002					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	97 186			120 933					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	466 847			607 710					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	2 266			1 646					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	27 207			21 853					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	29 473			23 499					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	110 098			32 314					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	72 252			65 458					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*			ØB	224 227								
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	0.46	%		0.64	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH									
	RÉGIME DE GROUPE*												
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	967 682	Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL					
			Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC					
Groupe : résultat d'ensemble	JD	626 720	Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO					
			Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société SPJM SARL Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
	2 TITRES LAJ	50				50
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				Long terme (10)			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1 390 000	387 332				387 332	
	2 5 000	4 950				4 950	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						5 000
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						(453 030)
	19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
C ADRI A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (8) + (9))							(55 748)
C ADRI B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 10 à 19 de la colonne (10) + (11))							
C ADRI C autres plus-values taxable à 19 %							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SPJM SARL

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16.5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes a long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16.5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise	Société SPJM SARL	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
-----------------------------	-------------------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 1 N° SIRET 3 3 7 6 8 2 0 1 7 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SPJM SARL

ADRESSE (voie) 4 place Saint-Etienne

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 41

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	SRL	Dénomination	MAS 40	N° SIREN (si société établie en France)	8 0 7 9 5 7 8 6 5	% de détention	100.00		
Adresse :	N° 4	Voie	place Saint Etienne	Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SRL	Dénomination	5EME AVENUE	N° SIREN (si société établie en France)	8 4 4 1 6 0 9 0 3	% de détention	100.00		
Adresse :	N° 42	Voie	boulevard Lazare Carnot	Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	IMMOTELL	N° SIREN (si société établie en France)	5 1 3 6 5 6 0 0 9	% de détention	100.00		
Adresse :	N°	Voie	40/42 BD LAZARE CARNOT	Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	IMMO 42 BOULEVARD CARNOT	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 1 1 4 0 4 2 5	% de détention	100.00		
Adresse :	N°	Voie	40/42 BD LAZARE CARNOT	Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI DU VERGER3	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 9 5 2 4 6 1 3	% de détention	100.00		
Adresse :	N° 4	Voie	PLACE SAINT- ETIENNE	Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SRL	Dénomination	B V H	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 0 5 9 1 3 0 4	% de détention	100.00		
Adresse :	N° 4	Voie	place Saint Etienne	Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SARL	Dénomination	COURRIER SUD	N° SIREN (si société établie en France)	8 9 2 8 1 8 2 8 7	% de détention	100.00		
Adresse :	N° 4	Voie	PLACE SAINT ETIENNE	Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	COTHOTEL	N° SIREN (si société établie en France)	5 0 1 2 9 9 0 8 5	% de détention	100.00		
Adresse :	N° 4	Voie	boulevard Bonrepos	Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2	(1)
5	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 1 N° SIRET 3 3 7 6 8 2 0 1 7 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SPJM SARL

ADRESSE (voie) 4 place Saint-Etienne

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 41

Forme juridique	SRL	Dénomination	MIDI CONSTRUCTION	% de détention	100.00
N° SIREN (si société établie en France)	4 2 8 1 7 0 5 8 3				
Adresse : N°	4	Voie	PLACE SAINT-ETIENNE		
Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique		Dénomination	SCCV CAVE DE MOULIS	% de détention	99.98
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 4 6 0 0 9 8 3				
Adresse : N°	4	Voie	PLACE SAINT ETIENNE		
Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SCV	Dénomination	SCCV ROUTE DE PIN BALMA	% de détention	99.98
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 1 8 2 0 8 1 6				
Adresse : N°	4	Voie	PLACE SAINT ETIENNE		
Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI JALMI	% de détention	99.00
N° SIREN (si société établie en France)	4 9 3 9 5 1 7 1 9				
Adresse : N°	4	Voie	PLACE SAINT-ETIENNE		
Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI SPJM INVESTISSEMENTS	% de détention	98.00
N° SIREN (si société établie en France)	5 0 4 7 3 9 0 8 7				
Adresse : N°	4	Voie	PLACE SAINT-ETIENNE		
Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI SPJM PATRIMOINE	% de détention	95.00
N° SIREN (si société établie en France)	3 9 3 8 4 7 6 7 8				
Adresse : N°	4	Voie	PLACE SAINT-ETIENNE		
Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	
Forme juridique	SRL	Dénomination	AMLAK	% de détention	88.33
N° SIREN (si société établie en France)	3 3 7 6 8 2 0 1 7				
Adresse : N°		Voie	ROUTE D'IMOUZZER		
Code postal		Commune	FES	Pays	MAROC
Forme juridique	SRL	Dénomination	HOTELIERE DE L'AQUEDUC	% de détention	87.97
N° SIREN (si société établie en France)	4 0 0 8 8 4 0 6 0				
Adresse : N°	25	Voie	RUE PONT GUILHEMERY		
Code postal	31000	Commune	TOULOUSE	Pays	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3 / 5 (1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 1 N° SIRET 3 3 7 6 8 2 0 1 7 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SPJM SARL

ADRESSE (voie) 4 place Saint-Etienne

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 41

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique SCV Dénomination SCCV LASCROSSES 11

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 4 2 2 0 4 8 3 % de détention 75.00

Adresse : N° 4 Voie PLACE SAINT ETIENNE

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique SRL Dénomination SERGE MAS CONSTRUCTION

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 70.00

Adresse : N° Voie ROUTE D'IMOUZZER

Code postal Commune FES Pays MAROC

Forme juridique SC Dénomination MC INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 8 5 2 1 5 8 8 7 2 % de détention 50.00

Adresse : N° 4 Voie PLACE SAINT ETIENNE

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique SCI Dénomination LILI BOULANGER

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 8 9 0 7 8 9 5 % de détention 48.90

Adresse : N° 4 Voie PLACE SAINT ETIENNE

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique Dénomination SMOI

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 8 0 3 9 1 1 5 % de détention 40.00

Adresse : N° 127 Voie AVENUE CHALES E GAULLE

Code postal 92200 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays

Forme juridique SCV Dénomination SCCV RAIMU PARK

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 8 4 6 4 2 2 8 % de détention 40.00

Adresse : N° 4 Voie PLACE ST ETIENNE

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique SCV Dénomination IMPASSE BARTHE

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 1 6 3 6 1 3 1 % de détention 40.00

Adresse : N° 127 Voie AVENUE CHARLES DE GAULLE

Code postal 92200 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays

Forme juridique SCI Dénomination SAINT ORENS DE GAMEVILLE-36 AVENUE DE LA MARQUEILL

N° SIREN (si société établie en France) 8 1 8 0 6 0 2 9 5 % de détention 40.00

Adresse : N° 127 Voie AVENUE CHARLES DE GAULLE

Code postal 92200 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4	(1)
5	

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	41
--	----	----

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	<input type="text" value="SCV"/>	Dénomination	<input type="text" value="LE GOFF 85"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 2 1 1 7 7 3 6 7"/>	% de détention	<input type="text" value="40.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="127"/>	Voie	<input type="text" value="AVENUE CHARLES DE GAULLE"/>
Code postal	<input type="text" value="31000"/>	Commune	<input type="text" value="TOULOUSE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text" value="SCV"/>	Dénomination	<input type="text" value="CHEMIN DE MOULIS 45"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 2 1 0 9 1 7 0 9"/>	% de détention	<input type="text" value="40.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="127"/>	Voie	<input type="text" value="AVENUE CHARLES DE GAULLE"/>
Code postal	<input type="text" value="92200"/>	Commune	<input type="text" value="NEUILLY SUR SEINE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text" value="SCV"/>	Dénomination	<input type="text" value="IMPASSE DAGUIN 47"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 2 0 7 4 9 6 1 2"/>	% de détention	<input type="text" value="40.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="127"/>	Voie	<input type="text" value="AVENUE CHARLES DE GAULLE"/>
Code postal	<input type="text" value="92200"/>	Commune	<input type="text" value="NEUILLY SUR SEINE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text" value="SCV"/>	Dénomination	<input type="text" value="CUGNAUX TROUBADOURS 13"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 1 9 5 7 2 9 6 7"/>	% de détention	<input type="text" value="40.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="127"/>	Voie	<input type="text" value="AVENUE CHARLES DE GAULLE"/>
Code postal	<input type="text" value="92200"/>	Commune	<input type="text" value="NEUILLY SUR SEINE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text" value="SCV"/>	Dénomination	<input type="text" value="LAUNAGUET 218 CHEMIN DES IZARDS"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 1 9 5 6 5 0 3 7"/>	% de détention	<input type="text" value="40.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="127"/>	Voie	<input type="text" value="AVENUE CHARLES DE GAULLE"/>
Code postal	<input type="text" value="92200"/>	Commune	<input type="text" value="NEUILLY SUR SEINE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text" value="SCCV"/>	Dénomination	<input type="text" value="LA COCCINELLE"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 8 9 9 6 3 6 9 0"/>	% de détention	<input type="text" value="37.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="4"/>	Voie	<input type="text" value="PLACE SAINT ETIENNE"/>
Code postal	<input type="text" value="31000"/>	Commune	<input type="text" value="TOULOUSE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text" value="SCI"/>	Dénomination	<input type="text" value="EDMOND ROSTAND 164"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="7 5 0 1 1 2 9 5 5"/>	% de détention	<input type="text" value="27.10"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="4"/>	Voie	<input type="text" value="PLACE SAINT ETIENNE"/>
Code postal	<input type="text" value="31000"/>	Commune	<input type="text" value="TOULOUSE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text" value="SCI"/>	Dénomination	<input type="text" value="JEAN DUVERT"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="7 9 1 8 5 7 8 0 8"/>	% de détention	<input type="text" value="27.10"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="4"/>	Voie	<input type="text" value="PLACE SAINT ETIENNE"/>
Code postal	<input type="text" value="31000"/>	Commune	<input type="text" value="TOULOUSE"/>
Pays	<input type="text"/>		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

5 / 5 (1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 1

N° SIRET 3 3 7 6 8 2 0 1 7 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SPJM SARL

ADRESSE (voie) 4 place Saint-Etienne

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 41

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique SCI Dénomination CHEMIN DE TUCAUT

N° SIREN (si société établie en France) 8 1 2 4 0 0 3 9 8 % de détention 27.10

Adresse : N° 4 Voie PLACE SAINT ETIENNE
Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique SCI Dénomination EDGAR DEGAS

N° SIREN (si société établie en France) 8 1 0 2 2 0 9 3 9 % de détention 23.80

Adresse : N° 4 Voie PLACE SAINT ETIENNE
Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique SCI Dénomination LAURAGAIS 23

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 8 5 3 4 9 6 7 % de détention 20.40

Adresse : N° 4 Voie PLACE SAINT ETIENNE
Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique SCI Dénomination BOULEVARD D'ATLANTA

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 9 6 1 2 0 8 8 % de détention 20.40

Adresse : N° 4 Voie PLACE SAINT ETIENNE
Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique SAS Dénomination PM INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 5 2 1 6 0 6 8 % de détention 18.00

Adresse : N° 78 Voie ROUTE DE REVEL
Code postal 31400 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique SCI Dénomination TRENTIN 47

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 2 9 9 5 9 5 1 % de détention 12.80

Adresse : N° 4 Voie PLACE SAINT ETIENNE
Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : Société SPJM SARL

N° SIRET : 333768201700039

Exercice ouvert le : 01042020

clos le : 31032021

Néant *

I - RÉINTÉGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A-SD)

E1	1 456 909
----	-----------

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)

E2	760 476
----	---------

Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI

E9	
----	--

Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD

Z7	
----	--

II - DÉDUCTIONS

TOTAL I

E3	2 217 384
----	-----------

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A-SD)

E4	
----	--

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)

E5	1 249 703
----	-----------

Plus-values
nettes
à long terme

• imposées au taux de 19 %

EY	
----	--

• imposées au taux de 15 %

E6	
----	--

• imposées au taux de 0 %

EZ	
----	--

• imputées sur les moins-values nettes à long terme

E7	
----	--

• imputées sur les déficits antérieurs

E8	
----	--

• autres plus-values imposées au taux de 19 %
(art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)

I9	
----	--

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

F1	1 249 703
----	-----------

Bénéfice (I-II)

F2

967 681

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables

Déficit (II-I)

F3

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

F4

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*

Bénéfice

F6
F8

967 681

Résultat fiscal

Déficit

F9

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : Société SPJM SARL

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : RUE CITE ADMINISTRATIVE
BP 79805
31098 TOULOUSE CEDEX 6

Exercice ouvert le : 01042020
clos le : 31032021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art 219 I a sexies-0 du CGI)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - SUIVI DES DEFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	(Nombre d'opérations sur l'exercice
	M5bis)
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes a long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
	N-2		(2) (3)			
	N-3		(2) (3)			
	N-4		(2) (3)			
	N-5		(2) (3)			
	N-6		(2) (3)			
	N-7		(2) (3)			
	N-8		(2) (3)			
	N-9		(2) (3)			
	N-10		(2) (3)			

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme
 (2) Moins-values a long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (article 2019 I-a-sexies-0 bis du CGI)
 (3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a-sexies-0 du CGI
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD

Cepi/Queltra

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications)

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée Société SPJM SARL
ou du groupe :Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : RUE CITE ADMINISTRATIVE
31098 TOULOUSE CEDEX 6Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 33768201700039

Exercice ouvert le : 01042020 Clos le : 31032021

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	967 681	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	967 681	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	967 681	DA	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - AB) ou moins-values (AB-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI
 (2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI
 (3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

Société SPJM SARL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

RUE CITE ADMINISTRATIVE
BP 79805
31098 TOULOUSE CEDEX 6Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 33768201700039

Exercice ouvert le : 01042020 clos le : 31032021

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG		FH	
TOTAL		FK		FL	
BENEFICE (1) FK - FL DEFICIT FL - FK		FM		FN	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions								
	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %	Taux de 0 % (2)		Taux de 0 % (2)						
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sorte en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : Société SPJM SARL

N°SIRET : 3 3 7 6 8 2 0 1 7 0 0 0 3 9

Exercice ouvert le : 01042020 clos le : 31032021

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 %(1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5		

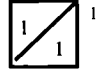
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	(Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	967 681
Abandons de créances et subventions directes et indirectes		7	
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession		8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport		9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport		10	
Réévaluations libres		11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI		12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12		13	967 681

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
 AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
 AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
 ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société mère :																																					
SIREN de la société mère :																																					
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										Société SPJM SARL																											
SIREN de la société intégrée :										3	3	7	6	8	2	0	1	7																			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										RUE CITE ADMINISTRATIVE 31098 TOULOUSE CEDEX 6																											
Exercice ouvert le :										0	1	0	4	2	0	2	0			Clos le :										3	1	0	3	2	0	2	1
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble																						
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)															MB																						
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD																						
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI																											
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO																						
TOTAL										MP					MQ																						

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP-SD.

2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société : Société SPJM SARL

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : RUE CITE ADMINISTRATIVE
BP 79805
31098 TOULOUSE CEDEX 6

Exercice ouvert le : 01042020
clos le : 31032021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art 219 I a sexes-0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19% ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19% ou à 15%	À 16,5%	À 19% ou à 15% imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexes-0 et 219 I-a sexes-0 bis du CGI (1))			
J	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
	N-2		(2) (3)			
	N-3		(2) (3)			
	N-4		(2) (3)			
	N-5		(2) (3)			
	N-6		(2) (3)			
	N-7		(2) (3)			
	N-8		(2) (3)			
	N-9		(2) (3)			
	N-10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexes-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (art. 219 I-a sexes-0 bis du CGI)

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexes-0 du CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.)

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée Société SPJM SARL
ou du groupe :Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : RUE CITE ADMINISTRATIVE
31098 TOULOUSE CEDEX 6

SIRET Société intégrée 33768201700039

Exercice ouvert le : 01042020 Clos le : 31032021

Cocher la case si la déclaration X
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble		967 682		340 962
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art 223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	967 682	CY	340 962
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	626 720	DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - AB) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI) B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

Société SPJM SARL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

RUE CITE ADMINISTRATIVE
BP 79805
31098 TOULOUSE CEDEX 6Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 33768201700039

Exercice ouvert le : 01042020 clos le : 31032021

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations				Déficit et déductions			
	FA		FB					
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe								
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		FD				FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ		
Autres régularisations (à détailler)		FG				FH		
TOTAL		FK				FL		
BENEFICE (1) FK - FL								FN
DEFICIT FL - FK								
B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES	Cessions d'immobilisations							
A LONG TERME	Plus-values et réintégrations				Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)		Taux de 0 % (2)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB	F2	F3		GF	F4	F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6		GG	F7	F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1		GH	G2	G3	
Sous Total	GD	G4	G5		GI	G6	G7	
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE				GJ			
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8				E6		
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7				E5	

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : Société SPJM SARL

N° SIRET : 3 3 7 6 8 2 0 1 7 0 0 0 3 9

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultat : RUE CITE ADMINISTRATIVE
BP 79805
31098 TOULOUSE CEDEX 6

Exercice ouvert le : 01042020 clos le : 31032021

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE			
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées		HV	1 065 343
Plus-values à 19 % (art 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		HQ	
Quote-part de frais et charges appliquée au montant brut des plus-values et relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation neutralisées au titre d'un exercice ouvert avant 2019		HI	
Réintégration des charges financières (CGI Art 223 B Al. alinéa 6 du CGI)		HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI		HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe		HZ	
Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 %		HM	
Déduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis)		HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	HB	626 720
	Déficit	HC	
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble		HD	
Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble		HN	
Déficit de l'exercice reporté en arrière*		HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice*		HG	
RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice	HK	626 720
	Déficit	HL	

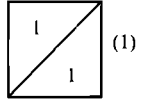
II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE					
	19 %		15 %		0 %
imposables	IA		Z1		EM
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP
Total cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ
imposées au taux réduit cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA-IE	IF		Z6		ER

(1) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DU RÉSULTAT
ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE
À RETENIR POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**



(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : Société SPJM SARL

N° SIRET : 3 3 7 6 8 2 0 1 7 0 0 0 3 9

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

RUE CITE ADMINISTRATIVE
BP 79805
31098 TOULOUSE CEDEX 6

Exercice ouvert le : 01042020 Clos le : 31032021

Si un tableau N° 2058 ES est souscrit, cocher la case Nombre de sociétés intégrées BD 5

Neant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice AC	Déficit AD	Autres plus-values à 19 % (210 F, 238 bis JA, 208 C et 219 IV du CGI) AK	Plus et moins-values à long terme à 19 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AF	Plus et moins-values à long terme à 15 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AE	Plus et moins-values à long terme à 0 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) EL
SPJM SARL 3 3 7 6 8 2 0 1 7 0 0 0 3 9	967 682					
B V H 5 3 0 5 9 1 3 0 4 0 0 0 2 3		52 156				
COTHOTEL 5 0 1 2 9 9 0 8 5 0 0 0 1 6		92 550				
MAS 40 8 0 7 9 5 7 8 6 5 0 0 0 2 3		141 405				
SEME AVENUE 8 4 4 1 6 0 9 0 3 0 0 0 1 0		54 851				
SOUS - TOTAL	BE 967 682	BF 340 962				
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col AC - AD en BA) - Déficit (col AD - AC en BB)	BA 626 720	BB				
Autres plus-values à 19 % (total algébrique de la colonne AK en AL)			AL			
Plus-values et moins-values à long terme (total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)				AG	BC	BG

(1) Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 TS supplémentaires. Dans ce cas, il convient - de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet - de porter le nombre total de tableaux N° 2058 TS souscrits en bas à droite de cette même case. Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC et BG. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION D'ÉLÉMENTS D'ACTIF IMMOBILISÉS ENTRE SOCIÉTÉ DU GROUPE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :	Société SPJM SARL
SIREN de la société mère :	3 3 7 6 8 2 0 1 7 0 0 0 3 9
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble de résultats :	RUE CITE ADMINISTRATIVE 31098 TOULOUSE CEDEX 6
Exercice ouvert le :	0 1 0 4 2 0 2 0
	clos le : 3 1 0 3 2 0 2 1

SUIVI DES PLUS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET NON ENCORE RAPPORTÉES OU DÉDUITES

Bien	Propriétaires successifs	Valeur d'origine (1)	Amortissements déduits (2)	Suppléments d'amortissements (3)	Plus-values et moins-values non retenues pour le calcul de la plus-value ou moins-value nette à long-terme d'ensemble au titre d'un exercice ouvert avant le 1er janvier 2019	
					Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
NO	NP	NQ	NR	NS		
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Plus ou moins-values non encore imposées (4)

NT

Plus-values				Moins-values				Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
Taux de droit commun	Taux de 19%	Taux de 15%	Taux de 0%	Taux de droit commun	Taux de 19%	Taux de 15%	Taux de 0%		
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Valeur d'origine du bien cédé, mentionné au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou du bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10, II-C-1 n° 250

² Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe

³ Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III du CGI

⁴ Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement, mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société mère :										Société SPJM SARL																	
SIREN de la société mère :										3	3	7	6	8	2	0	1	7									
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :																											
SIREN de la société intégrée :																											
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										RUE CITE ADMINISTRATIVE 31098 TOULOUSE CEDEX 6																	
Exercice ouvert le :										0	1	0	4	2	0	2	0	Clos le :		3	1	0	3	2	0	2	1
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble												
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)															MB												
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD												
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI																	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO												
TOTAL										MP					MQ												

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP-SD.

2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSÉ D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SPJM

N° SIRET de la société mère : 33768201700039

Exercice ouvert le : 01/04/2020 et clos le : 31/03/2021

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	530591304	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	BVH					
Adresse	4 PLACE SAINT ETIENNE 31000 TOULOUSE					
Siren	501299085	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	COTHOTEL					
Adresse	4 BOUEVARD BONREPOS 31000 TOULOUSE					
Siren	807957865	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	MAS 40					
Adresse	4 PLACE SAINT ETIENNE 31000 TOULOUSE					
Siren	844160903	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	5EME AVENUE					
Adresse	42 BOULEVARD LAZARD CARNOT 31000 TOULOUSE					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SPJM

N° SIRET de la société mère : 33768201700039

Exercice ouvert le : 01/04/2020 et clos le : 31/03/2021

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				

**MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIETES DU GROUPE
POUR L'EXERCICE SUIVANT
(article 223 A du CGI)**

Dénomination de la société mère : SPJM

N° SIRET de la société mère : 33768201700039

Exercice ouvert le : 01/04/2020 et clos le : 31/03/2021

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	530591304	Adresse		NON		
Forme Juridique	SRL					
Dénomination	B V H					
Adresse	4 place Saint Etienne 31000 TOULOUSE					
Siren	501299085	Adresse		NON		
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	COTHOTEL					
Adresse	4 boulevard Bonrepos 31000 TOULOUSE					
Siren	807957865	Adresse		NON		
Forme Juridique	SRL					
Dénomination	MAS 40					
Adresse	4 place Saint Etienne 31000 TOULOUSE					
Siren	844160903	Adresse		NON		
Forme Juridique	SRL					
Dénomination	5EME AVENUE					
Adresse	42 boulevard Lazare Carnot 31000 TOULOUSE					
Siren	892818287	Adresse		OUI	100.00	
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	COURRIER SUD					
Adresse	4 PLACE SAINT ETIENNE 31000 TOULOUSE					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

SARL S.P.J.M

Société à responsabilité limitée au capital de 4 438 140 euros

Siège social : 4 place Saint-Etienne, 31000 Toulouse

337 682 017 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 AOÛT 2021

AFFÉCTATION DU RÉSULTAT

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **1 456 908,55 euros (UN MILLION QUATRE CENT CINQUANTE-SIX MILLE NEUF CENT HUIT EUROS ET CINQUANTE-CINQ CENTIMES)** de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **1 456 908,55 euros**
- En totalité au compte « autres réserves » **1 456 908,55 euros**

Compte tenu de cette affectation, le compte « autres réserves » s'élève à 27 017 224,96 euros.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global
2018	Néant
2019	Néant
2020	Néant

En outre elle constate qu'il n'existe pas de charges non déductibles.

Copie certifiée conforme
Serge MAS
Co-Gérant

